



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 16 août 2022. à 19h00, à la salle du conseil municipal sise au 124, rue Principale de Palmarolle.

Les points abordés lors de cette séance seront :

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. DOSSIERS ADMINISTRATIFS;
 - 2.1. Autorisation de faire la demande pour un financement temporaire;
 - 2.2. Ajout de 300 mètres de traitement de surface triple couche et de scellant à la soumission de Les Entreprises Bourget pour la réfection du rang 8-et-9 Ouest;
 - 2.3. Ajout de 200 mètres de traitement de surface triple couche et de scellant à la soumission de Les Entreprises Bourget pour la réfection du rang 8-et-9 Est;
 - 2.4. Signataires autorisés des documents administratifs de la municipalité;
3. PÉRIODE DE QUESTIONS;
4. LEVÉE DE LA SÉANCE.

DONNÉ À PALMAROLLE CE DIXIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2022.


ISABELLE MOISAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, ISABELLE MOISAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À NORMÉTAL, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE DIXIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2022, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2022.


ISABELLE MOISAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE